

reste un long chemin à parcourir jusqu'à notre réunion de Vienne. Espérons que nous aurons alors à discuter de résultats plus positifs et plus encourageants.

Dans l'Acte final d'Helsinki de 1975, tous les États participants ont réaffirmé leur engagement de contribuer à l'amélioration de leurs relations mutuelles et d'assurer des conditions dans lesquelles les peuples puissent vivre dans un état de paix véritable et durable, à l'abri de toute menace ou atteinte à leur sécurité.

Cet engagement n'est-il pas autre chose qu'un slogan creux, dont les gouvernements peuvent à leur gré faire abstraction dans leurs décisions de tous les jours? Je ne le pense pas.

Les enjeux sont aujourd'hui beaucoup trop élevés pour que nos gouvernements puissent se permettre d'ignorer cet engagement. Nous sommes constamment en danger de voir des conflits régionaux ou locaux de faible envergure prendre des proportions telles que nous ne saurions échapper à l'horreur d'un affrontement nucléaire à moins que ne soient prises toutes les mesures qui s'offrent, si modestes soient-elles, pour réduire la méfiance et promouvoir la coopération entre États.

Or, si les individus ne sauraient vivre en sécurité sous la menace d'un affrontement entre États, ils ne sauraient non plus vivre véritablement en paix s'ils sont eux-mêmes privés de leurs droits fondamentaux par leur gouvernement, ou que les citoyens d'autres États le sont par les leurs.

Dans ce contexte, je suis convaincu que le processus de la CSCE peut jouer un rôle pour l'amélioration des relations entre États à ces deux égards, de manière que les peuples puissent vivre à la fois à l'abri de la guerre et de l'arbitraire.

Qu'a fait le Canada à cet égard, et que se propose-t-il de faire? Ces trois dernières années, le Canada s'est attaché à la réunion de Madrid à réaliser son objectif premier de voir s'instaurer une stabilité et une sécurité accrues en Europe. A certains moments, cet objectif semblait être davantage un espoir éloigné qu'une possibilité réaliste. Pourtant, le processus de la CSCE doit être envisagé avec le plus grand sérieux, car il nous offre une possibilité unique de maintenir le dialogue sur des questions Est-Ouest d'intérêt vital.